MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Les Archives Secrètes de la Police · Tome III : Les Secrets de Versailles



Le Tombeau Profané

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L'ARCHIVE AU FEUILLETON

1. Les Archives du Sacrilège

Il est, dans les combles de la Préfecture de police, une salle que les commis appellent entre eux le cimetière. L'on n'y descend point — l'on y monte, par un escalier de bois dont chaque marche proteste, jusqu'à un grenier que l'administration a tapissé de rayonnages, et où dorment, sous trois doigts de poussière, les affaires que le temps a closes sans que la justice les eût résolues. Il y règne, été comme hiver, une odeur de papier refroidi et de colle ancienne qui est, à proprement parler, l'odeur du temps ; et quand le vent donne dans les ardoises, toute la charpente travaille avec un grincement de gréement, en sorte que l'on s'y croirait dans la cale d'un navire chargé de secrets. J'ai passé dans cette salle, au long de mes années d'archiviste, des heures que je ne compte plus ; et je puis dire que nul confessionnal n'a recueilli plus de secrets que ces cartons gris alignés dans l'ombre, dont les ficelles ont pris, à force d'années, la raideur du fil de fer.

C'est là que je fis, par une après-dînée d'hiver où le jour tombait déjà, la découverte dont ce volume est issu.

Je cherchais tout autre chose — un dossier de la Régence qu'un ministère me réclamait avec cette impatience des bureaux qui veulent sur l'heure ce qu'ils laisseront ensuite dormir dix ans. Le carton que je tirai n'était point celui que je croyais. Il était plus ancien, plus lourd ; la poussière y avait fait une pellicule feutrée que ma main troua comme une toile d'araignée. Point d'étiquette, sinon une cote à demi effacée, et, en travers du couvercle, à l'encre brune que le temps avait rongée, ces mots d'une écriture ferme :

Affaire de Saint-Denis. Au secret du Roi. À brûler.

J'ai tenu dans mes mains, en quarante années de service, bien des dossiers qui portaient des mentions semblables. L'ordre de brûler est, dans nos archives, la plus sûre promesse de conservation : ce que l'on veut détruire, quelque main pieuse ou prudente le cache, et ce qui est caché demeure. Mais je n'avais jamais rencontré ces trois injonctions réunies — le lieu le plus sacré de la monarchie, le secret le plus haut de l'État, et l'ordre d'anéantissement. Un dossier qui n'aurait jamais dû exister, concernant un lieu où rien ne devait jamais advenir, et que l'on avait condamné au feu : voilà qui méritait qu'un vieil archiviste manquât à tous ses devoirs et s'assît, sa chandelle posée sur un carton voisin, pour défaire une ficelle vieille de cent cinquante ans.

Le nœud céda dans un petit nuage âcre qui me prit à la gorge. Je trouvai d'abord les pièces ordinaires de toute instruction criminelle : des procès-verbaux d'une écriture de greffier, serrée et penchée ; des interrogatoires dont les feuillets portaient encore les pliures des poches qui les avaient portés ; des rapports d'exempts, datés de juillet et d'août 1686, signés de paraphes que je devais apprendre à connaître. Puis, sous cette première couche, des pièces qui l'étaient moins : une liasse de lettres dont plusieurs étaient chiffrées, de ce chiffre à doubles tables dont les cabinets du Grand Siècle avaient le secret ; un plan de la basilique de Saint-Denis, levé à main d'homme de guerre, où une croix marquait l'entrée des caveaux ; et un petit registre relié de basane noire, dont je reconnus l'écriture avant même d'avoir lu le premier mot — car cette écriture haute et pressée, qui charge les pleins et néglige les déliés, j'avais appris depuis longtemps à la nommer : c'était celle de Nicolas de La Reynie, lieutenant général de police de Paris¹.

Tout au fond du carton, enfin, dans une boîte de fer-blanc qui avait été soudée puis rouverte, reposait un objet enveloppé de papier huilé. Je le développai avec les précautions que l'on devine. C'était un fragment de cire à cacheter, large comme un écu de six livres, brisé sur ses bords ; et dans cette cire, nette comme au premier jour, l'empreinte d'un sceau. Je ne suis point expert en blasons ; mais il n'est pas besoin de l'être pour reconnaître, au-dessus de l'écu, la forme inimitable d'un chapeau de cardinal, avec ses cordons et ses houppes pendantes.

Je restai longtemps immobile, ce fragment dans la paume — il était lisse et froid comme un galet de rivière, et plus lourd qu'on ne l'eût cru —, tandis que ma chandelle filait et que la pluie, au-dehors, s'était mise à compter les secondes sur les ardoises. Un sceau de cardinal, conservé comme une pièce à conviction, dans un dossier criminel que l'on avait voulu brûler et qui touchait à Saint-Denis — à la nécropole des rois de France, au lieu où la monarchie couchait ses morts et ses secrets. Les questions se pressaient, et le grenier n'y répondait que par son silence ; mais je connaissais désormais mon devoir. L'on n'exhume point impunément de pareilles choses : il faut, ou les rensevelir, ou les dire. J'ai choisi de les dire.

Je passai la soirée, puis la semaine, puis le mois, à inventorier le carton pièce à pièce ; et je dois confesser au lecteur que plus j'avançais dans ce travail, moins je comprenais que l'affaire eût pu demeurer ensevelie. Car tout y était : les noms — et quels noms ! l'on verra que je n'exagère rien en disant que cette histoire fait monter le sacrilège jusqu'aux marches du trône ; les aveux, dont certains furent payés du prix que l'on devine ; les lettres chiffrées avec leur déchiffrement de la main même du magistrat ; et jusqu'à des pièces qui n'auraient jamais

dû s'y trouver, dont une surtout, que je réserve pour l'heure où ce récit la fera comprendre, et qui explique seule, peut-être, pourquoi l'on écrivit à brûler sur le couvercle — et pourquoi l'on ne brûla point. Il y a des dossiers que l'on conserve comme une arme ; je crois que celui-ci fut de ce nombre, et qu'il a dormi cent cinquante ans la crosse tournée vers des mains qui ne sont jamais venues le prendre.

Le registre de basane noire — ce Livre de Raison où le magistrat consignait, pour lui seul, ce que ses rapports officiels taisaient — me fournira, comme dans les volumes précédents de ces mémoires, la part la plus secrète du récit ; les procès-verbaux, les interrogatoires et les lettres feront le reste. Et le lecteur voudra bien me suivre, à présent, loin du grenier où je referme ce carton : car notre histoire ne commence point en 1838, parmi la poussière, mais par une nuit chaude de juillet 1686, sur la route pavée qui mène de Paris à Saint-Denis, sous un orage qui ne voulait point crever.

L'année 1686 fut, pour le royaume de France, une de ces années de gloire immobile qui ressemblent au plein midi : le soleil est si haut que l'on ne voit plus les ombres, mais elles sont là, et elles s'allongent. Le Roi touchait au sommet de sa puissance. Versailles achevé éblouissait l'Europe, qui commençait, précisément cette année-là, à se liguer sourdement contre tant de grandeur — c'est de juillet 1686 que date la ligue d'Augsbourg, et le lecteur retiendra cette coïncidence, qui explique pourquoi le moindre scandale touchant la gloire du royaume se pesait alors à Versailles au poids de l'Europe — ; la Cour vivait dans l'étiquette comme dans un ballet réglé ; et Paris, que l'on disait alors la ville la mieux policée de la chrétienté, devait cette réputation à un seul homme.

Nicolas de La Reynie avait soixante et un ans. Depuis dix-neuf années qu'une commission royale l'avait fait premier lieutenant de police de l'histoire, il avait donné des lanternes aux rues, des égouts aux quartiers, des limites à la Cour des Miracles ; il avait surtout donné au mot de police un sens que nul, avant lui, ne lui connaissait. Les Parisiens, qui ne l'aimaient point — l'on n'aime pas ce qui vous surveille —, avaient pris pour lui ce sentiment plus durable que l'amour : l'habitude de croire qu'il savait tout. Sa journée de travail commençait avant l'aube et s'achevait après minuit ; sa probité décourageait la calomnie elle-même ; et le Roi, qui mesurait chichement sa confiance, lui en accordait une part que des ministres lui enviaient.

Mais l'âge était venu, et avec l'âge, une fatigue que le magistrat ne confiait qu'à son registre noir. Les grandes tempêtes de la décennie précédente — cette affaire des poisons dont le bruit courait encore sous les conversations comme une eau sous la glace, et dont on retrouvera l'écho dans la suite de ce récit — avaient laissé en lui un sédiment de tristesse. Il avait vu trop avant dans les âmes. Il savait ce que savent les confesseurs et les bourreaux, et il le portait seul, car le secret était la loi première de sa charge.

Qu'on me permette, avant d'entrer dans le récit, de peindre l'homme tel que le montrent les portraits et les témoignages, car le lecteur passera quatorze chapitres en sa compagnie. Une figure longue et grave, qu'allongeait encore la grande perruque de magistrature ; des yeux enfoncés sous l'arcade, d'un brun presque noir, dont tous ceux qui les ont soutenus disent la même chose — qu'ils ne menaçaient point, mais qu'ils pesaient ; une bouche serrée que le sourire visitait peu, et qui n'en avait que plus de prix quand il y venait.

Il parlait bas, lentement, sans un mot de trop, et l'on a remarqué que les plus effrontés menteurs de Paris, qui soutenaient sans ciller le regard du bourreau, perdaient pied devant ce parler tranquille qui semblait toujours savoir la réponse avant la question. Il vivait sans faste dans son hôtel de la rue du Bouloi, à trois cents pas du Châtelet ; veuf, levé à cinq heures, couché à minuit passé, il n'avait, disaient ses commis, que deux passions visibles : ses livres — il fut de sa vie un des premiers connaisseurs de manuscrits anciens qui fussent en Europe — et une justice exacte, qui ne s'achetait ni ne s'intimidait. Le surplus, il le gardait pour son registre noir.

C'est cet homme qu'un courrier vint tirer du sommeil, en son hôtel de la rue du Bouloi, dans la nuit du seize au dix-sept juillet 1686, entre deux heures et deux heures et demie du matin.

La maison dormait. Le suisse, qui ne dormait que d'un œil, entendit le fer d'un cheval sonner sur le pavé de la rue, puis le heurtoir — non point le coup discret des habitués de la nuit, mais une grêle de coups, désordonnée, qui disait la peur avant que le cavalier eût dit un mot. L'on ouvrit. L'homme qui se tenait sous la lanterne du porche, crotté jusqu'aux épaules, son chapeau ruisselant à la main, était connu de la maison : c'était M. de Saint-Martin, l'un de ces agents sans titre dont le lieutenant de police s'était fait, au long des années, un réseau plus fidèle que bien des compagnies d'archers. Il venait de Saint-Denis. Il avait crevé un cheval en route.

La Reynie le reçut dans son cabinet, en robe de chambre, une seule bougie allumée. Ceux qui ont approché le magistrat ont rapporté qu'il avait, dans ces réveils nocturnes dont sa charge était prodigue, une manière particulière de s'asseoir très droit, les mains posées à plat sur

la table, et d'attendre sans une question — comme si le silence eût été le premier des interrogatoires.

L'agent demeurait debout, et l'eau de son manteau faisait un cerne sombre sur le parquet. La Reynie poussa vers lui, sans un mot, le vin et le pain que le suisse avait montés ; l'homme n'y toucha point.

— Monsieur, dit Saint-Martin, et sa voix tremblait d'autre chose que de la fatigue, il s'est fait cette nuit, à l'abbaye, une chose que je ne sais comment nommer.

— Ne la nommez point. Contez-la.

— Le frère sacristain m'a fait quérir un peu avant minuit. Vous savez que je loge au bourg depuis la Saint-Jean, pour l'affaire des plombs volés. Il m'attendait à la porte basse du cloître, sans lumière. Il claquait des dents, monsieur, et ce n'était point de froid. Il m'a mené par le dortoir, où les religieux veillaient tous, assemblés comme un troupeau quand le loup a passé ; pas un n'osait parler haut. Et de là, par le chœur, à la chapelle où le Roi a voulu que reposât M. de Turenne².

Saint-Martin s'arrêta. La Reynie ne bougea point ; seule la flamme de la bougie, en vacillant, fit remuer son ombre sur les boiseries.

— Poursuivez.

— La grille de la chapelle était ouverte, monsieur. Ouverte sans effraction : la serrure a joué pour une clef, et le sacristain jure ses grands dieux que les clefs n'ont point quitté le trousseau du Père trésorier. Au-dedans… — l'agent chercha ses mots, et l'on voyait qu'il revoyait la scène — au-dedans, les dalles du pavement étaient levées, monsieur, levées et rangées contre le mur, en bon ordre, comme par

des ouvriers qui ont du loisir. La terre était ouverte jusqu'à la maçonnerie du caveau. Et la pierre de fermeture était descellée.

— Le cercueil ?

— Atteint, monsieur. Le plomb a été ouvert sur une longueur de deux pieds, proprement, au ciseau, comme par un plombier de métier. Mais — et l'agent baissa la voix comme s'il eût craint d'être entendu de la nuit elle-même — le corps n'a point été touché. Le frère apothicaire, qui a eu le courage d'approcher sa lanterne, en répond sur son salut. L'on n'a rien pris de ce qu'un voleur prendrait : ni l'épée, qui est demeurée, ni les galons, ni rien. Ils ont cherché quelque chose dans le cercueil, monsieur, ils ont cherché avec méthode — et je gagerais mon âme qu'ils ne l'ont point trouvé, car tout était laissé en désordre de fouille, non en désordre de fuite.

— D'où savez-vous qu'ils étaient plusieurs ?

— Les flambeaux, monsieur. L'on a retrouvé quatre culots de cire aux quatre coins de la fosse, posés sur les dalles. De la cire jaune, de la commune. Mais il y a autre chose.

L'agent tira de son justaucorps un mouchoir noué, le dénoua sur la table, et approcha la bougie. Dans le linge, il y avait un fragment de cire — non point de la cire de flambeau, mais de la fine, de la rouge, de celle qui scelle les lettres. Le morceau était large comme un écu, brisé net sur deux bords ; l'on y voyait, imprimée à demi, une armoirie que la cassure mutilait, et au-dessus de l'écu, intacte, parfaitement lisible, la silhouette d'un chapeau à cordons dont les houppes retombaient en deux grappes.

— Le sacristain l'a ramassé au bord de la fosse, dit Saint-Martin. Il était tombé entre deux dalles ; ceux qui ont tout rangé ne l'ont point vu. Monsieur… c'est un sceau de cardinal.

Il y eut un silence qui dura ce que dure un Pater. Puis La Reynie étendit la main, prit le fragment, le tourna sous la flamme. Ceux qui croient que les magistrats n'ont point de mouvements de l'âme n'ont jamais vu un homme de soixante et un ans regarder, à deux heures du matin, une pareille pièce à conviction.

— Qui a vu ceci ? demanda-t-il enfin.

— Le sacristain, qui me l'a remis. Moi. Vous, monsieur.

— Et qui sait que vous l'avez ?

— Personne, monsieur. Le sacristain me l'a glissé hors de la vue du Père grand prieur même. Il m'a dit — Saint-Martin eut une hésitation d'homme qui rapporte ce qu'il n'a pas compris — il m'a dit : « Portez cela hors d'ici cette nuit. Il y a onze ans que je sers dans cette église, et je sais de quelle couleur sont les sceaux qui entrent au chapitre. Celui-ci y est entré. »

La Reynie posa le fragment sur la table, exactement dans le rond de lumière de la bougie, et le considéra encore.

— Voilà un religieux qui voit clair et qui parle court, dit-il. Vous me le garderez de tout mal, monsieur de Saint-Martin ; les gens qui voient clair sont rares, et il arrive malheur à ceux qui parlent court. — Puis, après un silence : — Le Père abbé ?

— Le Père grand prieur gouverne en l'absence de l'abbé, qui est à la Cour. Il a fait refermer la chapelle et défendu le chœur aux religieux. Il

m'a dit, mot pour mot : « Allez à M. de La Reynie, n'allez qu'à lui, et qu'il vienne avant le jour. »

— Il a bien dit. — Le magistrat se leva. — Mon habit, et faites seller. Vous changerez de cheval ici.

Sur le seuil du cabinet, il s'arrêta, et Saint-Martin rapporta plus tard — c'est de son récit que je tiens toute cette scène — qu'il l'entendit dire, à mi-voix, pour lui-même, ces mots singuliers :

— Onze ans qu'il dort là, et toute l'Europe a pleuré à son enterrement. Qui donc a besoin de réveiller M. de Turenne ?

Il faut ici que le lecteur mesure ce que ce nom pesait alors — sans quoi il ne comprendrait rien à la terreur des moines, ni à la hâte du magistrat, ni à tout ce qui suivit.

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, n'était pas seulement le plus grand homme de guerre que la France eût produit ; il était, depuis sa mort, quelque chose de plus redoutable encore : une relique d'État. Tué d'un coup de canon en juillet 1675, en Alsace, au moment où il allait livrer la bataille qui eût couronné sa gloire, il avait été pleuré comme aucun sujet ne l'avait été de mémoire d'homme. Le Roi, qui ne pleurait point, avait pleuré. Et par une faveur dont les siècles n'offraient qu'un seul précédent — celui de Du Guesclin —, Louis XIV avait voulu que ce gentilhomme dormît à Saint-Denis, parmi les rois. Mesure-t-on ce que cela signifiait ? La basilique n'était pas un cimetière : c'était le sanctuaire même de la monarchie, le reliquaire de la France. Y coucher Turenne, c'était dire à l'Europe que la grandeur du royaume avait deux sources, le sang royal et le génie, et que le Roi savait honorer l'une comme l'autre.

Or l'on touchait au onzième anniversaire de la mort du maréchal. Le vingt-sept juillet — dans dix jours —, selon un usage établi dès la première année, un service solennel devait être célébré dans la basilique pour le repos de ce grand homme ; et l'on savait à Paris que la Cour y paraîtrait avec un éclat particulier, car en cette année 1686 où les puissances protestantes murmuraient contre la France, où l'on signait à Augsbourg des papiers qui sentaient la poudre, le Roi tenait à montrer que la patrie de Turenne ne craignait personne. Des princes y étaient attendus, des ambassadeurs, peut-être Monseigneur le Dauphin.

Dix jours. Que l'on songe à ce qu'eût produit, dans une pareille assemblée, le bruit que le tombeau du héros avait été ouvert la nuit, aux flambeaux, par des mains assez puissantes pour se faire donner les clefs, et demeurées assez introuvables pour narguer la première police de l'Europe. Le sacrilège eût éclaboussé jusqu'au trône. L'Europe en eût ri, ou frémi, ce qui était pis. Voilà l'horloge qui, dès cette nuit du dix-sept juillet, se mit à battre dans la poitrine de Nicolas de La Reynie ; elle ne cessera plus de battre tout au long de ce récit, et le lecteur fera bien d'en compter les coups avec lui.

Le magistrat fut à Saint-Denis avant quatre heures, ayant fait la route au galop avec Saint-Martin et deux exempts de confiance, par cette nuit d'orage rentré où les éclairs travaillaient l'horizon sans tonnerre. La plaine sentait la poussière mouillée et le blé chaud ; aux barrières du bourg, le guet dormait debout, et nul ne reconnut, dans ce cavalier crotté qui passa sans ralentir, le maître secret de leurs nuits. Devant eux, la masse de la basilique montait sur le ciel d'orage comme une falaise — cette église qui n'était pas une église, mais le

coffre où la France serrait ses rois depuis douze siècles, et que nulle main, de mémoire de royaume, n’avait osé forcer.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l’édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Tombeau Profané » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Tombeau Profané » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/archives-secretes-vol7